



Mise aux normes électriques pour une location

Par **pompierleo**, le **14/11/2008** à **21:58**

Bonjour,

Je suis artisan dans l'Yonne et je loue mon local avec une habitation à l'étage.

Je constate par différentes panne que l'électricité est vieille de plus de 35 ans (fusible porcelaine, gaine électrique en tissu etc...) Mon propriétaire ne veut rien savoir de cette situation, qui pour moi peut être un véritable danger pour mon personnel qui manipule différents appareils électriques ainsi que pour ma famille qui habite à l'étage.

Est-ce à nous de tout remettre aux normes ou est-ce au propriétaire?

J'attends votre réponse avec impatience.

Marie BECARD